



# PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blois, le 3 mars 2021

### Épisode de pollution atmosphérique par particules fines

#### Déclenchement d'une procédure d'information-recommandation pour le 3 mars 2021

Les prévisions de dégradation de la qualité de l'air annonçant un niveau élevé de particules fines (PM<sub>10</sub>), la procédure d'information-recommandation est activée pour l'ensemble du département, à compter du mercredi 3 mars 2021.

Cet épisode de pollution est lié à la combinaison de conditions anticycloniques et à la présence d'un vent de secteur sud, favorisant un nouvel import de sable saharien sur la région.

**Les pics de pollution étant susceptibles d'entraîner l'apparition ou l'aggravation de divers symptômes** (allergies, asthme, irritation des voies respiratoires, effets cardio-pulmonaires...) chez les personnes les plus vulnérables, il est recommandé à ces dernières :

- de limiter les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), autant en plein air qu'à l'intérieur ;
- d'éviter les déplacements sur les grands axes routiers et à leurs abords en période de pointe ;
- en cas de symptômes ou d'inquiétude, de prendre conseil auprès de son pharmacien ou de consulter son médecin.

Pour prendre connaissance de l'évolution de l'épisode, rendez-vous sur le site de <https://www.ligair.fr>

Pour plus d'information sur les recommandations sanitaires pour les particuliers et les différents secteurs d'activité, rendez-vous sur le site de <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/>

#### Contacts presse

Service départemental de la communication interministérielle  
02.54.81.55.80 – 02.54.81.55.82 | [pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr)  
[www.loir-et-cher.gouv.fr](http://www.loir-et-cher.gouv.fr) | @prefet41